

Réf: Dossier N° : 39992

AVIS DE CONSTITUTION

SOCIETE « SOCIETE D'AMENAGEMENT FONCIER ET DE CONSTRUCTION » en abrégé «SAFCO »

Siège social : ABIDJAN - YOPOUGON SELMER, 20 BP 702 ABIDJAN

20

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 22 Aout 2017, et enregistrés au CEPICI le 24 Aout 2017, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « SOCIETE D'AMENAGEMENT FONCIER ET DE CONSTRUCTION » en abrégé «SAFCO ».

Objet: Construction, lotissement, électricité, plomberie, revêtement de sol, climatisation..Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social: 3 000 000 F CFA divisé en Trois Cents (300) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 300 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social: ABIDJAN - YOPOUGON SELMER, 20 BP 702 ABIDJAN 20

GERANT: Monsieur TEHE KPLINSSECOMBLE SYLVAIN.

RCCM: n°CI-ABJ-2017-B-20217 du 28/08/2017 au Tribunal du

Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°18629 du 28/08/2017

Pour Avis

Le CEPICI

